



Fédération Nationale des Anciens d'outre-mer et Anciens Combattants des Troupes de marine

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 25 DÉCEMBRE 1929
Affiliée à la Fédération nationale André Maginot Groupement N°200

20260720_SC

Rueil-Malmaison, le 20 juillet 2026

NOTE A DESTINATAIRES IN FINE

OBJET : Participation de la FNAOM au rassemblement annuel des Troupes de marine à Fréjus.

Le prochain rassemblement annuel des Troupes de marine (RATDM), organisé par l'EMSOME, se déroulera à Fréjus, du 30 août au 1^{er} septembre 2026.

La présente note, qui vient en complément du « jeté » inséré dans l'Ancre d'Or n°472, précise les modalités d'organisation, de déroulement et de participation de la Fédération à cette manifestation.

Le lieutenant-colonel (er) Sylvain Clautiaux
Secrétaire général

Destinataires :

- Présidents et présidentes des amicales affiliées à la FNAOM
- Membres du conseil fédéral
- Membres du bureau

ANNEXE 1

1. DEROULEMENT GENERAL

Dimanche 30 août

- 16h30 : intervention du président de la FNAOM au stage des nouveaux lieutenants et sergents au musée des Troupes de marine.
20h30 : participation des porte-drapeaux des amicales affiliées à la répétition générale aux arènes.

Lundi 31 août

- 8h00 : cérémonie aux monuments du 21^e RIMa et du 4^e GITDM au camp Lecoq.
10h15 : messe à la cathédrale Saint-Léonce de Fréjus.
12h30 : repas de l'amicale du 21 et du 4.
14h30 : cérémonie au mémorial de l'Armée noire.
18h00 : soirée aux arènes :
18h00 : démonstration de sauts en parachute.
18h15 : allocution du maire de Fréjus.
18h30 : concert de la fanfare-bagad de la 9^e BIMA.
20h00 : allocution du père de l'Arme.
20h30 : entracte.
21h00 : prise d'armes.
23h00 : pot du marsouin et du bigor au 21^e RIMa.

Mardi 1^{er} septembre

- 10h30 : hommage à la crypte du musée.
12h00 : repas de la famille coloniale (RFC).

2. PARTICIPATION DU BUREAU DE LA FNAOM

a. PRESIDENT ET VICE-PRESIDENTS DE LA FNAOM

Fonction	Responsable	Contact
Président de la FNAOM	GCA (2S) Philippe Bonnet	07 87 66 84 01
Vice-président mémoire	G2S Nicolas Graff	07 83 66 30 42
Vice-président amicales - solidarité	ADC (er) Roger Daumas	06 30 49 19 40

b. EQUIPE DE MARQUE DE LA FNAOM

Fonction	Responsable	Contact
Secrétaire général	LCL (er) Sylvain Clautiaux	06 95 08 75 35
Secrétaire	MAJ (h) Jean-Hugues Jousset	06 71 11 25 13
Trésorier - Boutique	ADC (er) Christian Briand	06 77 78 08 68
Protocole - cérémonie	ADC (er) Yves Armand	06 60 17 82 82
Porte-drapeau	ADJ (RC) Marcel Dartinet	06 37 21 08 50

La mise en place des membres du bureau s'effectuera dans les 28 ou 29 août, en fonction des activités de ses membres.

Leur retour s'effectuera les 1^{er} ou 2 septembre.

Chaque membre du bureau est responsable de ses mouvements.

Le trésorier louera un véhicule pour le transport de la boutique et des divers matériels nécessaires aux activités du bureau de la Fédération.

3. HEBERGEMENT

a. BUREAU DE LA FNAOM

Les membres du bureau seront hébergés au Village vacances - Les résidences du Colombier, 1239 rue des Combattants d'Afrique du Nord à Fréjus.

b. AMICALES AFFILIEES

Les amicales qui le souhaitent peuvent également être hébergées dans cet établissement et ainsi bénéficier d'un tarif négocié.

c. TARIFS NEGOCIES

par jour	demi-pension (en chambre double)	pension complète (en chambre double)
Prestation (**)	• 1 diner • 1 nuitée • 1 PDJ	• 1 diner • 1 nuitée • 1 PDJ • 1 déjeuner
Tarif	73 € par personne en chambre double (*)	90 € par personne en chambre double (*)

(*) supplément de 18 € par jour pour ceux qui souhaitent être en chambre individuelle.

d. INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font auprès du secrétaire du bureau de la FNAOM (fedetdm@orange.fr) avant le 15 août 202- (voir bulletin d'inscription en annexe 4).

4. CELLULE D'ACCUEIL

Une cellule d'accueil sera activée Village vacances - Les résidences du Colombier le 30 août, de 14h00 à 16h00.

5. JOURNEE DU 29 AOÛT

a. PRISES DE CONTACT ET RECONNAISSANCE DES LIEUX DES CEREMONIES AU CAMP LECOCQ

Lieu : camp Lecocq
Horaires : de 10h00 à 12h00
Participants : équipe de marque FNAOM et président ANA 21 et 4.
Autorités à rencontrer : OSA 21, CDC 4^e GITDM, officier de marque EMSOME

b. PRISE DE CONTACT AVEC LE RESPONSABLE LOGISTIQUE DU RFC

Lieu : RFC
Horaires : de 10h00 à 12h00
Participants : équipe boutique du bureau de la FNAOM
Autorités à rencontrer : responsable logistique de l'EMSOME

6. JOURNEE DU 30 AOÛT

a. INTERVENTION AUPRES DES JEUNES LIEUTENANTS ET SERGENTS

Lieu : musée des Troupes de marine
Horaires : de 16h30 à 17h30
Participants : GCA (2S) Philippe Bonnet, ADC (er) Roger Daumas,

b. REPETITION GENERALE DE LA PRISE D'ARMES AUX ARENES

Horaires	: de 20h00 à 22h30
Participants	: porte-drapeaux des amicales, secrétaire général FNAOM
Tenue	: chemisette blanche, pantalon sombre, coiffure, médailles pendantes, drapeau (ni insigne de grade, ni cravate)

7. JOURNEE DU 31 AOÛT

a. DEPOTS DE GERBES AUX MONUMENTS DU 21^e RIMA ET DU 4^e GITDM

L'organisation et le déroulement de la cérémonie aux monuments du 21^e RIMA puis du 4^e GITDM sont à la charge du bureau de la FNAOM, en liaison avec le 21^e RIMA, le 4^e GITDM et l'amicale du 21 et du 4 (voir annexe 2).

Lieu	: camp Lecoq.
Horaires	: de 8h00 à 9h00 (mise en place terminée à 7h45).
Participants	: les délégations de la FNAOM, des amicales avec leur porte-drapeau, les détachements du CFIM/4 ^e RIMA, du 21 ^e RIMA et de l'EMSOME.
Tenue	: ✓ <u>pour les porte-drapeaux</u> : chemisette, pantalon sombre, coiffure, médailles pendantes (ni insigne de grade, ni cravate) ✓ <u>pour les autres</u> : chemisette, pantalon sombre ou tenue de ville, coiffure médailles pendantes
1 ^{re} phase	: l'ensemble des participants est rassemblé au monument du 21 ^e RIMA selon les modalités définies en annexe 2. le président de la FNAOM, accompagné du père de l'Arme, le président de l'amicale du 21 et 4 et le chef de corps du 21 ^e RIMA déposeront une gerbe au monument du 21 ^e RIMA.
2 ^e phase	: à l'issue, l'ensemble des participants se rendent au monument du 4 ^e GITDM. le président de la FNAOM, accompagné du père de l'Arme, le chef de corps du 4 ^e GITDM et le président de l'amicale du 21 et du 4 déposeront une gerbe.
Point particulier	: à l'issue, un petit-déjeuner colo sera organisé par le 4 ^e GITDM.

b. MESSE A LA CATHEDRALE DE FREJUS DEDIEE A LA FAMILLE DES TDM ET A SES DISPARUS

Horaires	: de 10h15 à 11h30.
Participants	: tous membres volontaires de la FNAOM, bureau et amicales avec leur porte-drapeau.
Tenue	: chemisette, pantalon sombre ou tenue de ville, coiffure, médailles pendantes ou de ville.

c. REPAS DE COHESION A L'AMICALE DU 21 ET DU 4

Lieu	: site du RFC.
Horaires	: de 12h30 à 14h00.
Participants	: membres du bureau de la Fédération et toutes personnes qui se sont manifestées auprès du président de l'amicale des 21 et du 4 RIMA.
Inscription	: auprès de l'amicale du 21 et 4.

d. CEREMONIE AU MONUMENT DE L'ARMEE NOIRE

Lieu	: front de mer de Fréjus.
Horaires	: de 14h30 à 15h00 (mise en place terminée à 14h15).
Participants	: les délégations de la FNAOM et des amicales avec leur porte-drapeaux.
Tenue	: ✓ <u>pour les porte-drapeaux</u> : chemisette, pantalon sombre, coiffure, médailles pendantes (ni insigne de grade, ni cravate) ✓ <u>pour les autres</u> : chemisette, pantalon sombre ou de ville, coiffure médailles pendantes.

e. SAUT EN PARACHUTE, CONCERT ET PRISE D'ARMES AUX ARENES DE FREJUS

Les membres du bureau de la FNAOM et des amicales présentes assistent au concert et à la prise d'armes. Les porte-drapeaux des amicales affiliées sont insérés dans le dispositif de la prise d'armes.

Horaires : de 18h00 à 23h00 (mise en place terminée à 17h45)

Accès : l'accès aux tribunes s'effectue impérativement par le portail côté parking.

Emplacement : une tribune est réservée aux « anciens » (voir plan joint en annexe 3).

Tenue :

- ✓ pour les porte-drapeaux : chemisette, pantalon sombre, coiffure, médailles pendantes (ni insigne de grade, ni cravate)
- ✓ pour les autres : chemisette, pantalon sombre ou tenue de ville, coiffure médailles pendantes

Points particuliers :

- seuls les porte-drapeaux des amicales affiliées à la FNAOM sont insérés dans le dispositif de la prise d'armes. Les porte-drapeaux des autres associations patriotiques se placent dans la tribune, à l'aplomb des porte-drapeaux des amicales affiliées.

a. POT DU MARSOUIN ET DU BIGOR

A l'issue de la prise d'armes, les volontaires pour le pot du marsouin et du bigor se rendent par leur propre moyen au foyer du 21^e RIMa.

Une pièce d'identité leur sera demandée à l'entrée du camp Lecocq.

8. JOURNEE DU 1^{ER} SEPTEMBRE

a. DEPOT DE GERBES A LA CRYPTTE DU MUSEE DES TDM

Horaires : de 11h00 à 11h30

Participants : compte -tenu de l'exiguïté de la cryptte, seuls le président de la FNAOM, le 1^{er} vice-président et le porte-drapeau de la Fédération participeront à cette cérémonie.

b. REPAS DE LA FAMILLE COLONIALE

Horaires : à partir de 12h00

L'organisation du repas de la famille coloniale est à la charge de l'EMSOME.

La boutique de la FNAOM sera activée à cette occasion.

ANNEXE 2

Cérémonie au monument du 21^e RIMa

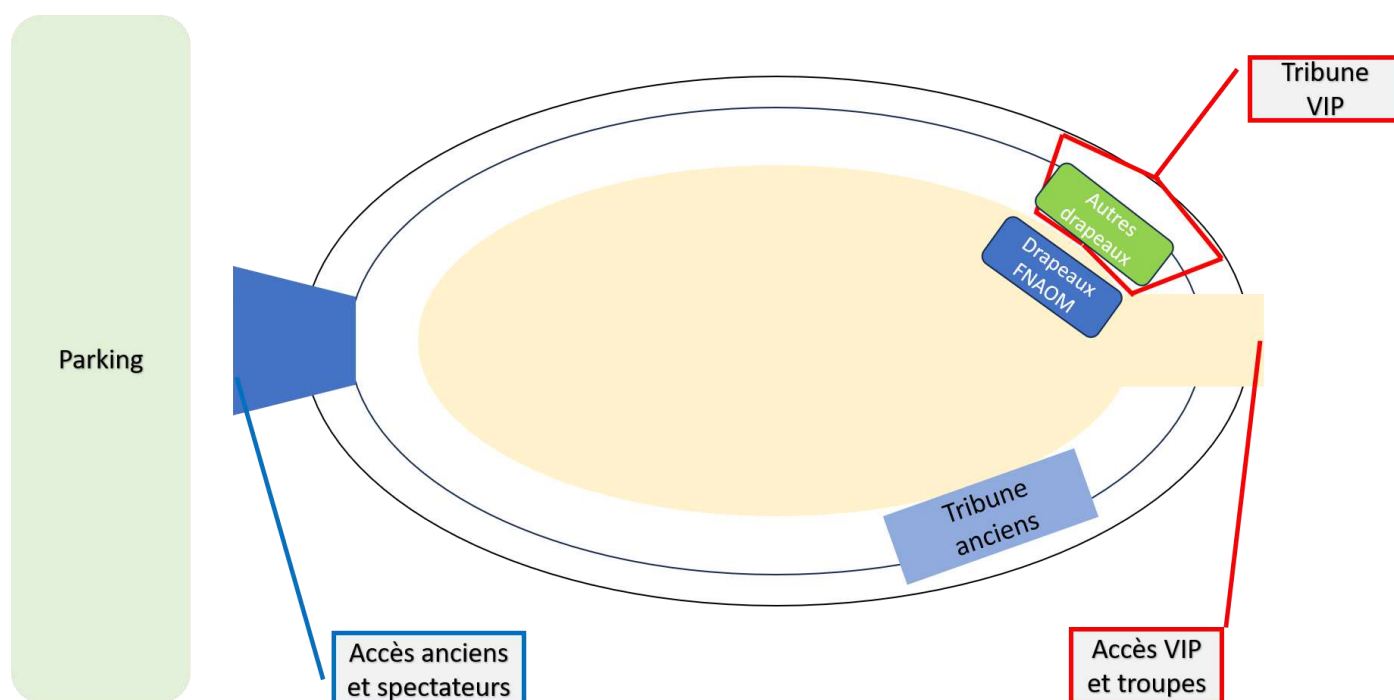
Le dispositif de la cérémonie et son déroulement seront définis après la reconnaissance des lieux le 29 août.

Cérémonie au monument du 4^e GITDM

Le dispositif de la cérémonie et son déroulement seront définis après la reconnaissance des lieux le 29 août.

ANNEXE 3

Emplacement de la tribune « anciens » dans les arènes



ANNEXE 4

Bulletin d'inscription au Village vacances- Les résidences du Colombier

(A adresser à la FNAOM avant le 15 août 2026*)

FNAOM-ACTDM
RATDM 2026
Caserne Guynemer
2 rue Charles-Axel Guillaumot
CS 30078
92508 RUEIL-MALMAISON

Amicale :
Président/ Secrétaire/ Trésorier :
N° de téléphone fixe : Mobile :
Mail :

☐ L'amicale souhaite être hébergée au
Village vacances -Les résidences du Colombier

	en demi-pension		en pension complète		sup chambre individuelle	
	Eff.	prix : 73 €	Eff.	prix : 90 €	Eff.	prix : 18 €
du 28/08 au 29/08		x 73 =.....		x 90 =.....		x 18 =.....
du 29/08 au 30/08		x 73 =.....		x 90 =.....		x 18 =.....
du 30/08 au 31/08		x 73 =.....		x 90 =.....		x 18 =.....
du 31/08 au 01/09		x 73 =.....		x 90 =.....		x 18 =.....
du 01/09 au 02/09		x 73 =.....		x 90 =.....		x 18 =.....
Total		(1)		(2)		(3)
Total pour l'amicale (1+2+3)						

Liste des participants (nécessaire pour la répartition par chambre) :

- / chambre individuelle : OUI NON
- / chambre individuelle : OUI NON
- / chambre individuelle : OUI NON
- / chambre individuelle : OUI NON
- / chambre individuelle : OUI NON
- / chambre individuelle : OUI NON
- / chambre individuelle : OUI NON
- / chambre individuelle : OUI NON
- / chambre individuelle : OUI NON
- / chambre individuelle : OUI NON

* : vous avez la possibilité de faire parvenir le bulletin d'inscription par mail à fedetdm@orange.fr et d'adresser en parallèle votre paiement par chèque à l'ordre de FNAOM-ACTDM.

Contact FNAOM : fedetdm@orange.fr